DIPLOME D'ASSOCIATION

DE LA

CONFRÉRIE DE LA BONNE MORT.

I—But de l'Association.

Le but est d'apprendre à bien mourir, et d'obtenir pour soi et pour les autres associés une bonne et sainte mort.

II—Moyens.

1° Une dévotion tendre et constante envers la Passion et l'agonie de Notre-Seigneur et les douleurs de sa sainte Mère;

2° La prière unie des associés les jours d'assemblée, où l'on recommande plus particulièrement les malades et les morts de l'Association;

3° Les instructions spéciales et pratiques, où l'on étudie cette science, la seule importante et décisive, de la Bonne Mort.

III—Conditions d'admission.

Il suffit de demander et de se faire inscrire sur le registre de l'Association dans l'église où elle est canoniquement établie.

On reçoit une petite feuille qui sert de diplôme d'admission, et qu'il faut conserver avec soin. Toutes ces conditions sont et seront toujours gratuites.

IV—Obligations des Associés.

Il n'y en a aucune sous peine de péché même véniel. Mais, pour avoir droit aux indulgences, il faut réciter chaque jour trois *Pater* et trois *Ave Maria*.

(Pour les avantages spirituels et instructions voir le manuel).

Vu et approuvé. Montréal, 16 oct. 1878.

† Ed.-Chs., Ev. de Montreal.

Le 13 Novembre 1879, M. Damase Ricard a été reçu dans la confrérie de la bonne mort, établie dans l'Église du Gesù à Montréal.

Le Directeur.

J.m Raymond S.J

DIPLOME D'ASSOCIATION

DE LA

CONFRÉRIE DU CŒUR AGONISANT DE JESUS

ET DE LA

Compassion de la très-sainte Vierge.

Érigée à Montréal pour le salut des ***80,000*** mourants de chaque jour et la consolation des affligés, et affiliée à l'archiconfrérie de la même association, érigée à Jérusalem.

Prière quotidienne pour les agonisants.

O très-miséricordieux Jésus, vous qui brûlez d'un si ardent amour pour les âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre très-saint Cœur, et par les douleurs de votre Mère Immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie, et qui aujourd'hui même doivent mourir. —*Ainsi-soit-il.*

Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants.

Indulg. de 100 jours chaque fois; indulg. plén. chaque mois, si on la récite 3 fois le jour à des moments différents. PIE IX, 1850.

Cœur compatissant de Marie, priez pour les affligés.

Conditions et Pratiques. — Nulle n'oblige sous peine de péché même véniel. Pour être associé, il est nécessaire : 1° d'être inscrit sur le registre

d'une confrérie dûment affiliée ; 2° de réciter chaque jour, du moins habituellement, la prière O très-miséricordieux Jésus ou un *Pater* et un *Ave*.

De plus les associés sont instamment priés : 1° de faire une demi-heure d'intercession pour les agonisants, une fois par mois, au jour marqué, mais qu'ils peuvent changer en cas d'empêchement ; 2° de procurer aux moribonds la réception des derniers sacrements ; 3° de contribuer par une offrande annuelle, à la célébration fréquente du Saint Sacrifice pour tous les agonisants, et même à la fondation de messes à perpétuité pour continuer ce secours et leur mérite même après leur mort.

N. B.—Pour les autres avis et instructions voir le manuel.

Vu et approuvé. Montréal, 16 oct. 1878.

† Ed.-Chs., Ev. de Montreal.

Le 13 Novembre 1879, M. Damase Ricard a été reçu dans la confrérie établie dans l'Église du Gesù à Montréal, il fera l'intercession le du mois

Le Directeur.

J.m Reynes s.j.